CCAS

MISE EN LIGNE LE 17-05-2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME
ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT - CANTON DE ROYAN - COMMUNE DE ROYAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE ROYAN

Séance de la Commission Permanente du lundi 29 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf du mois d'avril, à quatorze heures, la Commission Permanente du Centre Communal d'Action Sociale s'est réunie à la Maison des Associations de Royan, sous la présidence de Monsieur Denis MOALLIC, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale de Royan.

Présents :
Mme Françoise BAUDE, Mme Marie-Françoise BENOIT, Mme Isabelle CHATEAU, M. Claude DUCHÉ, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Denis MOALLIC, M. Gilbert THULEAU

Absents excusés : M. Jacques GUIARD

Date des convocations : **2 avril 2024**

Membres en exercice : 8	Membres présents : 7	Nombre de votants : 7
Pour : 7	Contre : 0	Abstention : 0

N° 24-068
OBJET : SECOURS GAZ (ENGIE)

Vu l'article R123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles autorisant le Conseil d'Administration à mettre en place une commission permanente,

LA COMMISSION PERMANENTE
DÉCIDE

d'accorder un secours financier à 1 personne pour le règlement de sa facture respectives de gaz (ENGIE) pour un montant de **233,82 €.**

Fait à ROYAN, le 13 mai 2024

Pour le Conseil d'Administration
Le Président du CCAS
Maire de Royan

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
BP 20164
ROYAN
17200

Patrick MARENGO

Certifié exécutoire
compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales, le 18/05/2024
Certifié conforme
Centre Communal d'Action sociale de Royan,
le 18/05/2024
Par délégation du Président,
La Directrice du CCAS
Frédérique SALLES

Accusé de réception en préfecture
017-261700116-20240513-DEL-24-068-DE
Date de télétransmission : 15/05/2024
Date de réception préfecture : 15/05/2024